

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 JANVIER 2022

DELIBERATION N°2022.00011

**ORGANISATION DU CENTRE DE VACCINATION DE GRANDE CAPACITE –
AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE ET SAINT-
ETIENNE METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 14 janvier 2022

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 60

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 62

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET,
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT,
M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-
FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Siham LABICH,

M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON

RECU EN PREFECTURE

Le 31 janvier 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20220120-D20220001110

DATE D’AFFICHAGE :31 janvier 2022

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Cyrille BONNEFOY, M. Patrick BOUCHET,
M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Michel GANDILHON, M. Marc JANDOT,
M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 20 JANVIER 2022

**ORGANISATION DU CENTRE DE VACCINATION DE GRANDE CAPACITE –
AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE
DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE ET SAINT-
ETIENNE METROPOLE**

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la Covid 19, la mise en place d'un centre de vaccination de grande capacité est apparue nécessaire, en complément des mesures déjà en cours. Saint-Etienne Métropole a choisi de participer à la stratégie vaccinale en permettant aux habitants du territoire métropolitain de se faire vacciner dans le cadre d'une opération massive de vaccination débutant le 10 avril 2021.

Le Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) a été désigné comme l'organisateur principal du centre de vaccination, selon les modalités définies dans la convention de partenariat entre le SDIS et Saint-Etienne Métropole lors du Bureau du 16 septembre 2021.

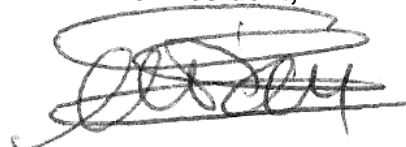
Le maintien en activité du centre de vaccination doit désormais permettre de compléter la couverture vaccinale de la population sur le territoire.

En conséquence, il convient de prendre un avenant n°2 à la convention de partenariat du 16 septembre en prorogeant la collaboration des deux entités dans le cadre du fonctionnement du centre de grande capacité jusqu'au 31 mars 2022 et en modifiant la dénomination des locaux mis à disposition qui se situent à la Salle Omnisports située 31 boulevard Jules Janin à Saint-Etienne.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 à la convention à intervenir entre le SDIS et Saint-Etienne Métropole.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU